



FICHE D'ARRÊT

Cour de cassation, civile, Chambre civile
1, 8 juillet 2010, 09-66.186

FAITS : Des époux ont divorcé.

PROCEDURE ET PRETENTIONS DES PARTIES

exclusifs de l'épouse, et la déboute

Les juges du fond f
assumée

Cliquez sur "télécharger"

pour consulter l'intégralité du document

QUESTION : La Cour de cassation réponu par l'affirmative, et confirm
appel.

Elle dispose qu'au regard de l'âge de l'épouse
professionnels faits par l'époux et aux
enfants, elle était fondée à
l'épouse une prest

Cliquez sur "télécharger"

pour consulter l'intégralité du document

RE.